

ATTESTATION DE FORMATION

en application de l'article L 6353-1 du Code du travail

Je soussigné, Dr Laurence Mouly, présidente du Collège d'Hématologie des Hôpitaux (CHH), agissant en tant que responsable de l'organisation de la réunion du Collège d'Hématologie des Hôpitaux des 2025-12-08, et par délégation du président de l'ACNBH, atteste que :

SUBIGER François

était présent(e) à la réunion du Collège d'Hématologie des Hôpitaux qui a eu lieu à la Faculté de Pharmacie de Paris – Salle Quinine - 4 avenue de l'Observatoire – 75006 Paris , le 08 / 12 / 2025, soit 6 heures de formation continue.

Fait à Orsay, le 08/12/2025

Dr Laurence MOULY

